

Décision Générale colonial

Décision n° 374 27 mars 1950

n° 374 27

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 27 mars 1950
Numéro JO n° 3 du 31/03/1950	Date du numéro 31 mars 1950

TEXTE INTÉGRAL

Amoud Ali. auxiliaire à salaire journalier, au service des finances, est admis à solde men suelle en qualité d'auxiliaire 10° échelon, pour compter du 1er avril 1950.